

Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE : c'est parti !

par Kenneth Karl

Du 9 au 12 octobre , les parlementaires de l'Union européenne et des pays ACP se sont réunis à Bruxelles pour y tenir la première session de leur Assemblée depuis la signature de l'Accord de Cotonou au mois de juin dernier. Elargi avec l'arrivée des six pays du Pacifique,

En ouvrant les travaux de cette première Assemblée, les co-présidents John Corrie (Royaume uni) et Serge Clair (Maurice) ont d'entrée de jeu donné le ton de la session en plaidant tous les deux pour une Assemblée dynamique capable de jouer un rôle politique plus significatif dans la nouvelle coopération ACP-UE. «Il est temps pour nous d'agir. Nous ne devons pas être simplement un endroit où l'on cause... Nous devons être un lieu de réflexion où émergeront de nouvelles idées pour une coopération plus étroite et plus efficace» a déclaré le co-président européen dans son allocution d'ouverture. Les dispositions de l'Accord de Cotonou visant à renforcer la dimension politique du partenariat entre l'UE et les pays ACP octroient en effet, de facto et de jure, de nouvelles responsabilités à l'Assemblée parlementaire paritaire en matière de dialogue politique et de promotion des processus démocratiques. Selon l'article 17 de cet Accord, le rôle de cette Assemblée est de :

- promouvoir les processus démocratiques par le dialogue et la concertation;
- permettre une plus grande compréhension entre les peuples de l'Union européenne et des Etats ACP et sensibiliser les opinions publiques aux questions de développement;
- examiner les questions relatives au développement et au partenariat ACP-UE;
- adopter des résolutions et adresser des recommandations au Conseil des ministres en

cet espace de concertation, désormais baptisé Assemblée parlementaire paritaire, devient un lieu privilégié de discussions entre les peuples de 92 pays partenaires et espère jouer à l'avenir un rôle politique accru dans le nouveau partenariat ACP-UE.

vue de la réalisation des objectifs du présent Accord.

L'Assemblée paritaire parlementaire ACP-UE est la première Assemblée parlementaire de caractère international qui réunit 92 pays de quatre continents, a tenu à rappeler Nicole Fontaine, la présidente du Parlement européen, dans le discours lu en son nom par Renzo Imbeni (PSE). Selon Mme Fontaine, la jeune Assemblée devra prendre en considération dans ses travaux l'objectif central que s'est fixé l'Accord de Cotonou, à savoir la lutte contre la pauvreté et assurer sa réalisation sur le terrain. Pour certains parlementaires, la nouvelle Assemblée devra aussi consolider son rôle futur surtout en matière de contrôle des actions de la Commission, du Conseil et des gouvernements des Etats membres aussi bien en Europe que dans les pays ACP et veiller à une mise en œuvre plus réussie de la nouvelle coopération.

Afin de conférer plus de légitimité à son rôle pour lui permettre de peser davantage sur la réussite du nouveau partenariat, la nouvelle Assemblée sera désormais composée de membres démocratiquement élus dans leurs pays respectifs et non désignés par le gouvernement et le parti au pouvoir comme c'est encore le cas dans certains pays. Si la majorité des participants ont accueilli avec satisfaction cette nouvelle et ambitieuse orientation, ils sont cependant conscients de la délicate tâche à laquelle

il faudra faire face lorsqu'ils procéderont aux aménagements de la structure de cette nouvelle Assemblée. Comment en effet s'assurer de la légitimité démocratique et de l'indépendance des parlementaires qui siégeront dans cette enceinte ACP-UE quand on sait que le degré d'avancement des processus démocratiques varie d'un pays à l'autre ?

L'Assemblée paritaire parlementaire prévoit par ailleurs dans son programme de restructuration une autre innovation majeure. Des réunions régionales de l'Assemblée ont été envisagées. A intervalles réguliers, des représentants ACP d'une sous-région se réuniront avec des membres européens de l'Assemblée. Ces réunions seront accompagnées de rencontres avec des représentants de la société civile et des forces économiques de la région concernée. L'objectif étant de nouer des relations avec les peuples de chaque région afin d'apporter des réponses adaptées à leurs problèmes spécifiques. L'utilité de telles réunions ne fait aucun doute selon Serge Clair, co-président ACP de l'Assemblée. Il faudra en revanche examiner avec attention un certain nombre de détails pratiques et en particulier la définition des régions.

Face aux défis de la mondialisation

L'un des principaux défis du futur partenariat entre l'UE et les pays ACP sera de concilier les exigences de l'inévitable réalité que constitue

la mondialisation et les impératifs d'une lutte efficace contre la pauvreté dans des Etats ACP; ces articulations d'objectifs parfois antinomiques que devront trouver les pays partenaires s'annoncent d'ores et déjà compliquées. L'Assemblée paritaire parlementaire en a déjà pris conscience. Elle a par conséquent, examiné avec la plus grande attention le rapport de M. Abednego Seisa Nqojane (Lesotho) consacré au "partenariat ACP-UE et les défis de la mondialisation". Selon ce dernier, les attentes de l'opinion publique concernant la régulation du phénomène de la globalisation afin de la rendre plus équitable doivent être davantage prises en compte. "L'échec de la conférence de Seattle sur le commerce mondial constitue un signal fort qui incite à mettre fin à la libéralisation des échanges et à entamer une

réforme profonde de l'Organisation mondiale du commerce afin d'assurer une plus grande équité entre partenaires inégaux et tenir compte des incidences potentielles sur les groupes vulnérables" a souligné le rapporteur. Les écarts entre les pays qui peuvent tirer profit de la mondialisation et ceux qui en sont de fait exclus risquent de s'accroître davantage en raison du développement rapide des technologies de l'information observé ces dernières années. Une situation que M.Nqojane n'a pas hésité à qualifier "d'apartheid technologique". La plupart des pays ACP éprouvent d'énormes difficultés à profiter des opportunités technologiques, a soutenu le député ghanéen Emmanuel Baah-Danquah lors du débat. Pour le conservateur suédois Anders Wijkman, la globalisa-

Selon l'accord de Cotonou le rôle de l'Assemblée parlementaire paritaire est de promouvoir les processus démocratiques par le dialogue et la concertation

Les deux présidents de l'Assemblée parlementaire paritaire, John Corrie à gauche et Serge Clair, au milieu

tion offre de nombreuses possibilités en dépit des problèmes qu'elle génère. Il s'est déclaré en faveur d'une libéralisation des marchés mais aussi d'une plus grande coopération entre les Etats. La libéralisation ne peut pas être une fin en soi; elle doit se fonder sur la justice sociale et ne pas exclure la moitié de l'humanité, a affirmé la travailliste britannique Glenys Kinnock, avant de réclamer une modification des accords de l'OMC pour mieux soutenir le secteur agricole des pays ACP.

Mme Pheko, coordinateur africain pour le Gender and Trade Network et M. Fournou Tchuigona, deux experts invités par l'Assemblée ont combattu l'idéologie néo-libérale qui sous-tend la globalisation. Si la première a plaidé pour une déconstruction de la globalisation, le second a mis en garde contre les risques d'une détérioration désastreuse de la situation au terme des vingt ans de l'Accord de Cotonou si la mondialisation telle qu'elle se développe actuellement venait à triompher. M. Levison A. Numba, député de la Zambie, a fait remarquer que les flux d'investissements privés ne se dirigent pas forcément vers les pays en développement quand bien même ceux-ci libéralisent leur économie en prenant le risque de brader des fleurons de leur industrie comme ce fut le cas pour le secteur des mines dans son pays.

Les députés ACP-UE ont ensuite prêté une oreille attentive au discours de Pascal Lamy, commissaire européen au commerce venu présenter les propositions commerciales de la

Commission en faveur des pays les moins avancés. Face aux craintes des parlementaires quant aux travers de la mondialisation, M. Lamy s'est voulu nuancé en insistant sur les avantages de la libéralisation qui ne doit cependant pas se faire aveuglément. Le commerce extérieur et l'investissement étranger, a-t-il déclaré, apportent beaucoup d'avantages dans une perspective de développement mais n'ont pas nécessairement les mêmes résultats selon les pays. Les PMA sont à son avis ceux qui en bénéficient le moins. M. Lamy a exposé les grandes lignes de la proposition de la Commission intitulée "Tout sauf les armes".

Cette initiative prévoit d'octroyer aux 48 PMA l'accès à tous les produits qu'ils peuvent exporter sauf les armes, avec l'espoir que les autres pays développés suivent la même voie. A l'issue des discussions, l'Assemblée paritaire parlementaire a adopté le rapport de M. Nqojane en demandant aux pays du Nord d'ouvrir les marchés aux pays en développement et plus largement aux PMA, en supprimant toutes les entraves tarifaires et non tarifaires aux échanges. Elle a plaidé pour l'instauration d'un moratoire sur une éventuelle négociation au sein de l'OMC tant que les procédures et les conditions de transparence, de publicité garantissant des résultats équitables ne seront pas respectées. L'Assemblée a en outre demandé une réforme de l'architecture financière internationale et un plus large accès des pays en développement au savoir et aux technologies de l'information.

S'exprimant au nom du président du Conseil ACP M. Anicet Dologuélé, M. Zounguere Sokambi, président du comité des Ambassadeurs a assuré lors des questions au Conseil que la recherche d'arrangements commerciaux alternatifs avaient commencé et que le Conseil des ministres ACP devait se réunir prochainement pour les étudier. Quant à la présidence européenne, elle a assuré par la voix de M. Josselin, ministre français de la coopération, que les Accords de partenariat économique régionalisés sont en préparation et reposent sur la volonté de mieux intégrer les pays ACP dans l'économie mondiale en mettant l'accent sur l'intégration régionale.

Mobilisation contre le Sida

S'il est devenu impossible d'ignorer les ravages et les désastreuses conséquences du virus du VIH dans les pays en développement, trouver des solutions efficaces et surtout une volonté politique sans ambiguïté de la communauté internationale afin d'enrayer sa progression est beaucoup plus difficile. C'est la raison pour laquelle les députés ACP-UE et les experts invités ont consacré une matinée entière à ce thème.

A l'issue des longues discussions consacrées à la lutte contre la pandémie du Sida, l'Assemblée paritaire parlementaire ACP-UE a exhorté la Commission européenne à accorder la plus grande priorité à la lutte contre ce fléau et à y consacrer des moyens techniques et financiers appropriés. Les prix de médicaments et notamment ceux des traitements novateurs sont encore prohibitifs et inabordables pour les pays en développement et devront, selon l'Assemblée, être considérablement réduits. Cette dernière demande que les fonds de l'UE soient utilisés pour améliorer les soins de santé primaires, l'enseignement public, la sensibilisation et le dépistage systématique du virus. Selon Poul Nielson, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, la Commission a déjà engagé plus de 82 milliards d'Euros entre 1990 et 1999 pour lutter contre le Sida et elle collabore étroitement avec l'OMS et l'ONUSIDA. M. Nielson a ensuite salué les efforts entrepris par les industries pharmaceutiques pour réduire les prix des traitements et a annoncé la mise en place d'un atelier sur les produits pharmaceutiques et sur l'incidence de la taxation et des droits de douanes concernant ces produits. La lutte contre le Sida doit être l'affaire de tous et doit être prise en considération aussi bien par le monde de l'éducation, de la culture, de la science, de la santé, et même du commerce ... Il s'agit là d'une véritable guerre qui doit être menée comme telle avec des moyens d'une ampleur comparable a souligné M. Piot, Directeur exécutif du programme ONUSIDA. S'agissant des coûts des traitements, M. James Cochrane représentant l'industrie pharmaceutique Glaxo Wellcome a rappelé que le Sida n'était pas seulement un problème de santé publique mais aussi un enjeu de développement. M. Cochrane a par ailleurs fait mention d'une déclaration conjointe adoptée par cinq entreprises productrices d'anti-rétroviraux et par cinq grandes agences des Nations unies comme l'Unicef, la Banque mondiale et l'OMS.

Le rôle de la société civile dans la lutte contre la maladie aussi été évoqué par le Dr Fatim Dia, représentant du "Pôle d'Excellence pharmaceutique au Sénégal". En raison de son expérience sur le terrain, le Dr Dia a listé une série d'obstacles rencontrés par la société civile comme le poids du contexte socio-économique, l'accès aux financements, les lenteurs administratives dans l'exécution des projets etc...

La nouvelle Assemblée paritaire parlementaire n'a pas dérogé aux débats sur la situation dans certains pays et a adopté en fin de session une vingtaine de résolutions (voir encadré).

Résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE lors de sa première session

- 1 - Résolution sur la situation en Guinée
- 2 - Résolution sur le rôle et la place de la femme dans le développement
- 3 - Résolution sur les attaques armées aux frontières Sud de la Guinée
- 4 - Résolution sur la situation au Burundi
- 5 - Résolution sur la situation en République démocratique du Congo
- 6 - Résolution sur l'amélioration des infrastructures régionales en Afrique Centrale
- 7 - Résolution sur le Zimbabwe
- 8 - Résolution sur la situation en Ethiopie et en Erythrée
- 9 - Résolution sur l'aide à la coopération transfrontalière entre Haïti et la République dominicaine
- 10 - Résolution sur les élections en Haïti
- 11 - Résolution sur la réforme de la réglementation communautaire de la banane UE
- 12 - Résolution sur le rhum
- 13 - Résolution sur le sucre
- 14 - Résolution sur la dérogation à l'OMC
- 15 - Résolution sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies du 5 au 9 juin 2000 consacrée au thème «femmes 2000 : égalité, développement et paix pour le XXIe siècle»
- 16 - Résolution sur le suivi des conférences de Copenhague et de Genève sur le développement social
- 17 - Résolution sur le secteur de la petite pêche
- 18 - Résolution sur les flux migratoires
- 19 - Résolution sur le trafic des êtres humains
- 20 - Résolution sur le SIDA
- 21 - Résolution sur la coopération décentralisée
- 22 - Résolution sur les conséquences du cyclone Keith pour Belize

Sources : Parlement européen